

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Ourdannais
en Hurepoix

LE TERRITOIRE

_ Présentation	4
_ Compétence	6

LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

_ La gouvernance	7
_ Les services intercommunaux	10
_ Les ressources humaines	12
_ Les finances	16
_ La gestion des structures sportives et enfance	19

UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

_ Le centre intercommunal d'action sociale	24
_ La Petite enfance	28
_ L'Enfance	35
_ Le chargé de coopération CTG	41
_ L'accueil des gens du voyage	44

UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

_ Renforcer l'attractivité du territoire	45
_ Soutenir le développement économique	47
_ Le centre aqualudique Hudolia	50
_ L'aide à l'emploi des jeunes	52
_ Promouvoir le tourisme	53

UNE INTERCOMMUNALITÉ RESPONSABLE ET DURABLE

_ Le Plan Climat territorial (PCAET)	57
_ Collecter et traiter les déchets	59
_ Pour une gestion de l'eau efficiente	60



édito

En 2024, la Communauté de Communes du Dourdannais Hurepoix a continué d'affirmer son rôle central dans l'accompagnement et le développement des communes de notre territoire. Nous avons su allier vision de long terme et actions concrètes pour renforcer l'attractivité, la qualité de vie et la solidarité entre nos communes. Dans un contexte de mutation rapide et de nouvelles attentes des habitants, nous avons œuvré pour faire face aux défis du quotidien tout en anticipant les enjeux de demain.

L'entretien et la gestion des infrastructures sportives ont été une priorité. Les gymnases et les stades, véritables lieux de rencontre et de pratique sportive, ont fait l'objet d'investissements importants pour améliorer leur accessibilité et leur qualité.

Nous avons poursuivi notre politique de soutien à la petite enfance, un secteur clé pour le futur de notre communauté. Grâce à la gestion optimisée des crèches et des relais assistantes maternelles, nous avons amélioré l'accueil des jeunes enfants tout en soutenant les familles. Le périscolaire, de son côté, a été consolidé pour offrir aux enfants des activités éducatives et ludiques de qualité, pensées et organisées par les animateurs.

L'accompagnement des entreprises locales est essentiel à la prospérité de notre territoire. À travers des dispositifs d'aide à l'installation et des ateliers d'accompagnement, nous avons soutenu l'attractivité économique

de notre région. Le développement d'un environnement favorable aux entreprises, tout en garantissant la préservation de notre cadre de vie, a permis de renforcer notre tissu économique local.

Enfin, dans le cadre de notre engagement pour un avenir plus responsable, nous avons poursuivi un Plan Climat ambitieux, qui se traduit par des actions concrètes en faveur de la transition énergétique. Cela inclut la rénovation énergétique des bâtiments publics et des transports doux. Le Plan Climat est un levier indispensable pour répondre aux défis environnementaux tout en améliorant la qualité de vie de nos habitants.

Ce rapport d'activité présente en détail ces actions, qui témoignent de notre engagement commun pour un territoire dynamique, solidaire et résolument tourné vers l'avenir. Ces compétences intercommunales sont des piliers fondamentaux pour améliorer le quotidien de chacun, et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, par leur investissement et leur implication, rendent possible cette vision collective.

Je vous invite à découvrir, au fil de ce rapport, les réalisations de 2024. Ensemble, nous continuerons à bâtir une Communauté de Communes qui répond aux aspirations de ses habitants, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de cohésion.

Bonne lecture !

Rémi Boyer

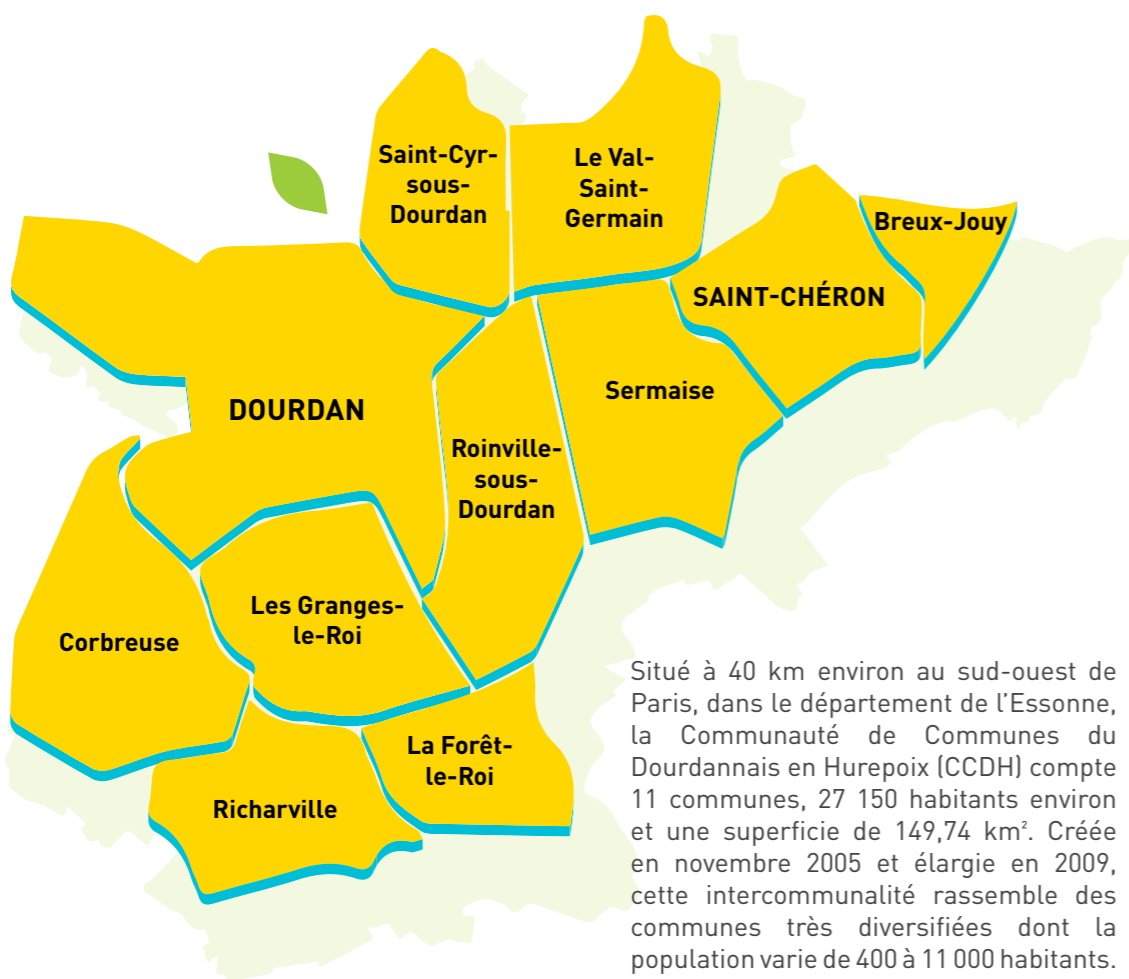
Président de la CCDH

01 PART.

LE TERRITOIRE

Présentation

Entre campagne et ville, le Dourdannais en Hurepoix est un territoire attrayant, qui présente de nombreux atouts pour les familles, les jeunes, les seniors et les entreprises. La Communauté de Communes contribue à son développement et à sa valorisation.



Grâce à une localisation stratégique, le territoire est très bien desservi (A10, RER, bus Express) et offre de multiples opportunités économiques et un cadre de vie privilégié : le territoire est composé à 89,5% d'espaces naturels, agricoles et forestiers.



Aujourd'hui, le territoire est largement fibré avec un déploiement majoritairement finalisé en 2024 : 98,6% au début d'année et 99,2% à la fin 2024. Toutes les communes sont couvertes en Très Haut Débit.

Population 2022 (Chiffres INSEE)	Superficie (km ²)
Breux-Jouy	1 298 habitants / 4,68
Corbreuse	1 703 habitants / 15,79
Dourdan	11 216 habitants / 30,64
La Forêt-le-Roi	503 habitants / 7,94
Les Granges-le-Roi	1 210 habitants / 12,68
Le Val-Saint-Germain	1 578 habitants / 12,57
Richarville	439 habitants / 10,35
Roinville-sous-Dourdan	1 338 habitants / 13,4
Saint-Chéron	5 256 habitants / 11,44
Saint-Cyr-sous-Dourdan	979 habitants / 9,89
Sermaise	1 636 habitants / 13,6

Les compétences communautaires

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix dispose de compétences obligatoires, définies strictement par la loi, et de compétences facultatives transférées par les communes.



LA VIE DE L'INTERCO'

La gouvernance

La CCDH est administrée par un Conseil communautaire composé de 32 élus :

- Dourdan : 14 élus
- Saint-Chéron : 6 élus
- Corbreuse, Sermaise, Le Val-Saint-Germain : 2 élus
- Breux-Jouy, Les Granges-le-Roi, La Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville, Saint-Cyr-sous-Dourdan : 1 élu

Le Bureau communautaire/ Conférence des Maires

Instance associant l'exécutif, le Bureau communautaire a été organisé en 2024 à 13 reprises.

Il est composé du président, de 7 vice-présidents et d'autres membres (5) dont

le nombre correspond aux élus des communes en fonction de la population. Il associe l'ensemble des Maires même ceux qui ne sont pas membres du Conseil communautaire d'où sa dénomination de conférence des Maires.

Le Conseil communautaire

Instance majeure composée de femmes et d'hommes élus au sein des 11 villes, il se réunit tous les deux mois environ pour débattre, délibérer et voter les orientations du territoire. Il est l'organe décisionnel de la CCDH.

Sa composition est restée inchangée en 2024.



32 conseillers communautaires dont



Le président

Rémi **BOYER**



Carine
HOUDOUIN

1^{ère} vice-Présidente
Tourisme, Projet de Territoire,
Communication institutionnelle



Paolo
DE CARVALHO

2^{ème} vice-Président
Travaux,
Équipements
sportifs



José
CORREIA

3^{ème} vice-Président
Développement économique

Les **7**
vice-
présidents



Josépha
BRÉBION

Membre du Bureau
Communication
numérique, Site Internet



Guillaume
BELLINELLI

4^{ème} vice-Président
Finances, délégations de service
public dont Hudolia, Projets
de mutualisation des services



Magali
HAUTEFEUILLE

5^{ème} vice-Présidente
Enfance & Petite enfance



Jean-Pierre
MOULIN

6^{ème} vice-Président
Prospective & Transition
vers les futures compétences
Eau et Assainissement



Pierre
VALLÉE

7^{ème} vice-Président
Développement durable,
Transition écologique,
Plan alimentaire Territorial



Rémy
BRUNEL

Membre du Bureau
Mobilités

et **2** membres du bureau... avec une délégation.



Fabrice **BARON**



Chribelle **BILO**



Maryvonne
BOQUET



Olivier **BOUTON**



Philippe
CÉLESTIN



Serge **DELOGES**



Jean-Claude
DESILE



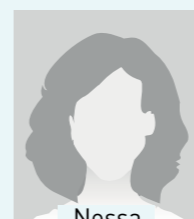
Barbara **FAUSSET**



Jean-Marie
GELÉ



Jocelyne **GUIDEZ**



Nessa
DAVRAIN



Sylvain
LARQUETOU



Madeleine
MAZIERE



Françoise
MITHOUARD



Mohamed
MOURDI



Benoît **PANOT**



Estelle **PARANT**



Isabelle **PRADOT**



Karina **STUDER**



Dominique
TACHAT



Anita
GONNEAU



Marie-Ange
GANGNEBIEN

7 conseils
sur l'année

100
délibérations

16
réunions de
commissions

- 1 séance de la **Commission Aménagement**
- 3 séances de la **Commission Développement économique**
- 3 séances de la **Commission Développement durable**
- 3 séances de la **Commission Tourisme**
- 4 séances de la **Commission Finances**
- 2 séances de la **Commission Enfance/ Petite enfance**

Les services intercommunaux

Les directions

La CCDH compte 7 directions et services : Finances, Ressources humaines, Petite enfance et Enfance, Action sociale, Développement économique et transition climatique, Communication et Techniques. Ils sont pilotés par la direction générale qui anime et coordonne les activités de la Communauté de Communes.

La Communication

Une première depuis sa création : le compte Instagram de la collectivité dépasse les 1000 abonnés. Sur la page Facebook, ce sont plus de 1600 personnes qui « aiment » et 2 200 followers y suivent l'actualité du territoire.

Pour renforcer le travail sur la communication numérique, une stagiaire en alternance a été recrutée jusqu'en août 2025. Elle travaille principalement sur la mise à jour du site et des réseaux sociaux, et réalise des vidéos.

Côté publications, comme en 2023, 4 magazines ont été publiés ainsi qu'un rapport d'activités sorti au mois de septembre.



Le Guichet unique

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les cartes de déchèterie du SIREDOM sont à commander sur le portail déchèteries ECOCITO : <https://sire-dom.ecocito.com/>.

Après l'inscription des particuliers, les cartes sont validées par le Guichet unique puis distribuées le mercredi suivant dans les communes par les agents du portage de repas.

Pour les habitants de Dourdan, ceux-ci sont invités à se rendre directement à la CCDH pour les récupérer ou en mairie le samedi.

C'est ainsi 3 362 comptes qui ont été ouverts sur le site ECOCITO par les particuliers et 503 nouvelles cartes créées par le Guichet unique, entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2024.



RÉDUIRE
NOS DÉCHETS

VOS
COLLECTES

VOS DÉCHÈTERIES

TRAITEMENT
DES DÉCHETS

VOTRE SYNDICAT

ESPACE
EPCI



La vie du CIAS

La gouvernance

Le CIAS est administré par un Conseil d'administration composé de 23 membres :

- Le Président de la CCDH, Président de droit du Conseil d'administration
- 11 membres élus désignés par le conseil communautaire, représentant chacune des 11 communes
- 11 membres nommés par Le Président sur proposition d'association de personnes âgées et de retraités, d'associations de

personnes handicapées, d'associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et de l'Union Départementale des Associations Familiales.

Sa composition est restée inchangée en 2024.

Chiffres clés

- 5 conseils d'administration
- 46 délibérations

Les ressources humaines



91 agents dont **66 titulaires** (dont 7 en disponibilité), **25 agents contractuels** (dont 1 apprenti et 15 assistantes maternelles)

53 agents à temps complet

8 agents à temps partiel (sur autorisation) (2 agents à 90% et 6 agents à 80%)

8 agents à temps non complet (1 agent à 90%, 4 agents à 80% et 3 agents à 50%)

75 femmes / **16** hommes

9 directions (hors CIAS)

9 agents de - de 30 ans

11 arrivées

11 départs

47 agents de 30 à 49 ans / **35** agents de + de 50 ans

12 femmes + **4** hommes ont **bénéficié du télétravail** (jour fixe ou flottant)

13 agents Catégorie A / **14** agents Cat. B / **48** agents Cat. C + 15 assistantes maternelles et 1 apprenti

...et côté CIAS



44 agents dont **30 titulaires** (dont 3 en disponibilité) **13 agents contractuels**, **1 agent en activité accessoire**

33 agents à temps complet / **2** agents à temps partiel (sur autorisation)

2 temps partiel de droit

3 temps non complet

3 directions (CIAS/SAAD /SSIAD)

42 femmes / **2** hommes

3 agents Catégorie A / **15** agents Cat. B / **26** agents Cat. C

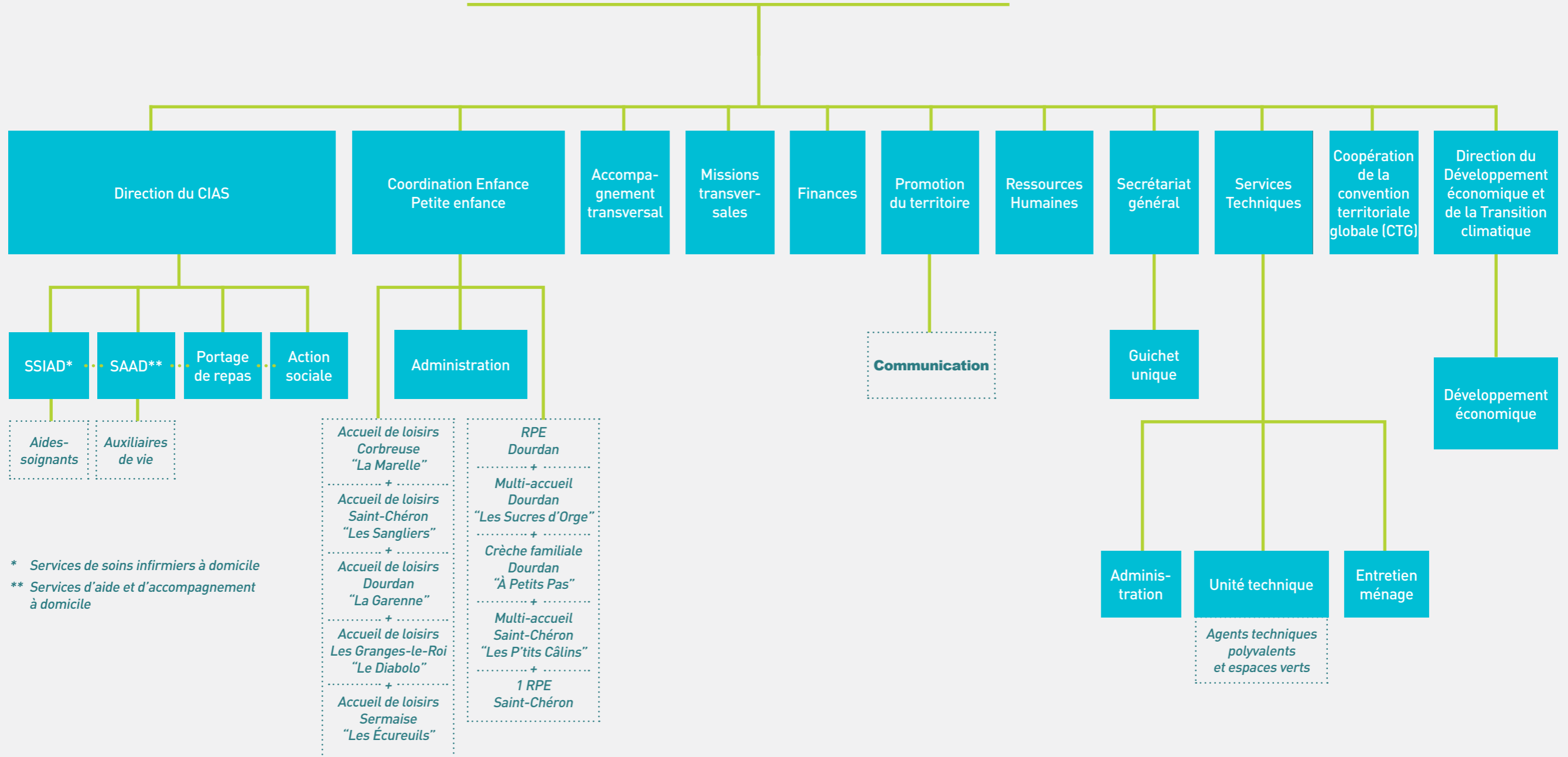
4 agents de - de 30 ans

3 femmes ont **bénéficié du télétravail** (jour fixe ou flottant)

27 agents de 30 à 49 ans / **13** agents de + de 50 ans

9 arrivées / **7** départs

Directeur général des services de la CCDH et du CIAS



* Services de soins infirmiers à domicile
 ** Services d'aide et d'accompagnement à domicile

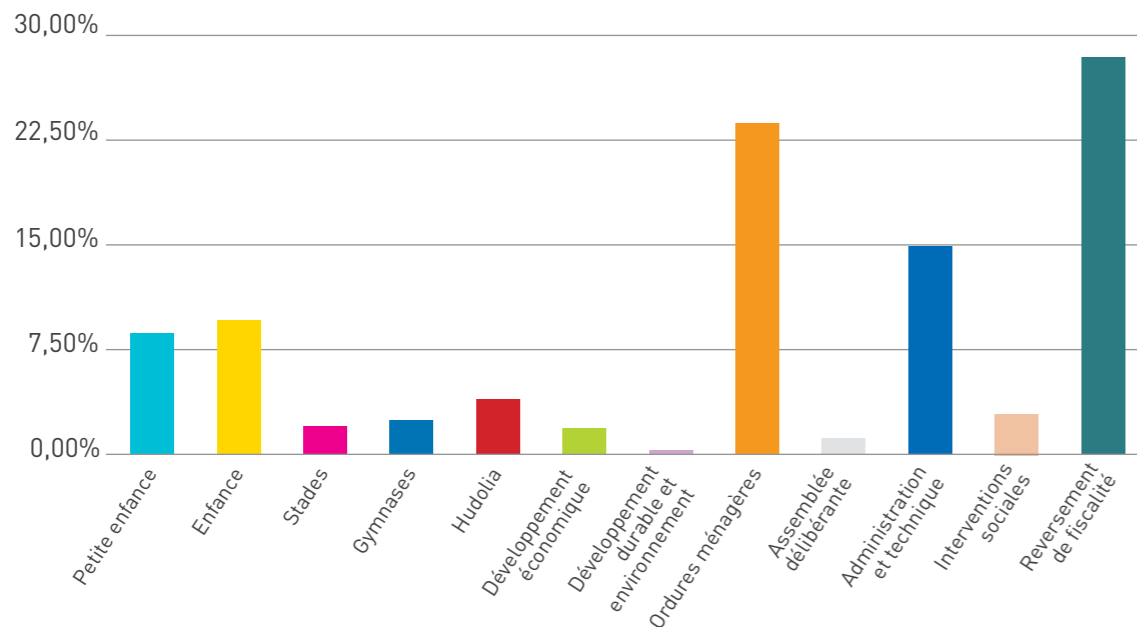
Les finances

Le budget est un document financier unique qui présente de manière détaillée les prévisions de dépenses et recettes pour une année civile. Il définit les priorités et les orientations de l'assemblée délibérante. Il est divisé en deux sections, la première de fonctionnement, retrace les inscriptions nécessaires à la bonne marche des services.

Dépenses de fonctionnement

CA 2024	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Charges à caractère général	1 989 811,68 €	1 718 290,35 €	86,35 %
Charges de personnel	4 313 639,23 €	4 245 137,87 €	98,41 %
Atténuations de produits	5 038 636,61 €	5 038 142,61 €	99,99 %
Autres charges de gestion	5 614 046,48 €	5 614 032,46 €	100,00 %
Charges financières	109 041,44 €	100 038,67 €	91,74 %
Autres charges exceptionnelles	4 124,38 €	1 287,99 €	31,23 %
Dotations aux provisions	1 860,97 €	1 860,97 €	100 %
Dotations aux amortissements	870 652 €	841 124,94 €	96,61 %
Virement à la section d'investissement	1 792 071,51 €	- €	0 %
TOTAL	19 733 884,30 €	17 559 915,86 €	88,98 %

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



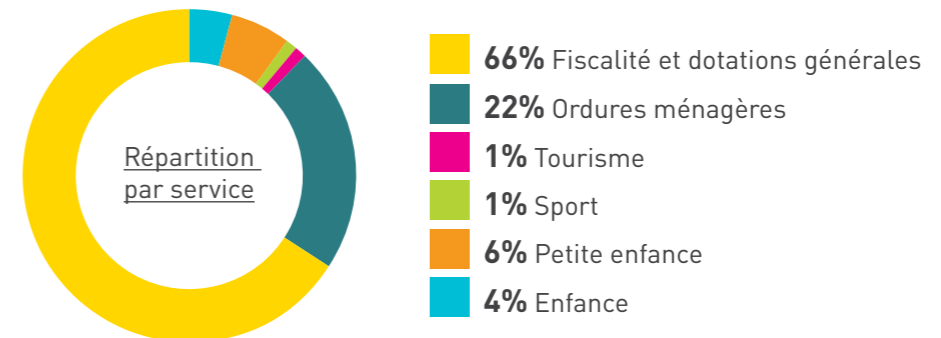
La deuxième d'investissement, regroupe celles pour financer la conduite de projet ou des acquisitions qui durent sur le long terme.

Le budget est le reflet de la situation financière de la collectivité, c'est un outil financier essentiel dans la planification et la gestion des ressources afin de répondre aux besoins du territoire.

Recettes de fonctionnement

CA 2024	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Produits des services	682 894,24 €	861 532,70 €	126,16 %
Impôts et taxes	14 828 674,25 €	14 689 525,39 €	99,06 %
Participations et subventions reçues	3 040 510,37 €	3 201 817,15 €	105,31 %
Autres produits de gestion courante	33 600 €	248 133,52 €	738,49 %
Atténuations de charges	5 000 €	22 186,26 €	443,73 %
Produits exceptionnels	3 000 €	250 €	8,33 %
Opérations d'ordre	75 764 €	71 740,00 €	94,69 %
Résultat reporté	1 064 441,44 €	1 064 441,44 €	100,00 %
TOTAL	19 733 884,30 €	20 159 626,46 €	102,16 %

Répartition des recettes de fonctionnement par service



Dépenses d'investissement

CA 2023	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Résultat reporté	709 258,66 €	709 258,66 €	100 %
Emprunts et dettes assimilés	572 239,63 €	572 239,634 €	100 %
Opérations patrimoniales	195 150 €	190 633,20 €	97,69 %
Dotations aux amortissements	75 764 €	71 740 €	94,69 %
Immobilisations incorporelles	532 761 €	258 231,89 €	48,47 %
Subventions	100 000 €	- €	- %
Immobilisations corporelles	2 513 671,30 €	933 157,08 €	37,12 %
Immobilisations en cours	- €	- €	- %
Autres immobilisations financières	291 875 €	291 875 €	100 %
TOTAL	4 990 719,59 €	3 027 135,46 €	60,66 %

Principaux investissements :

- Études de programmation réhabilitation du Gymnase Audiard : 128 493 €
- Installation d'une structure modulaire à Dourdan : 323 418 €
- Signalétique Parc d'activité : 26 490 €
- Réfection terrain de basket Gymnase Les Closeaux : 128 186 €
- Pose de bornes de recharge électrique (acompte) : 32 423 €



Recettes d'investissement

CA 2024	Ouverture budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Virement de la section de fonctionnement	1 792 071,51 €	0 €	0 %
Produits des cessions	0 €	0 €	0 %
FCTVA*	438 860 €	95 092,84 €	21,67 %
Affectation du résultat N-1	866 476,18 €	866 476,18 €	100 %
Dotations aux amortissements	870 652 €	841 124,94 €	96,61 %
Opérations patrimoniales	195 150 €	190 633,20 €	97,69 %
Subventions d'investissement	832 428,50 €	292 348,96 €	35,12 %
TOTAL	4 995 638,19 €	2 285 676,12 €	45,75 %

*Fonds de compensation pour la TVA

Bilan du Compte administratif 2024

- Malgré les contraintes budgétaires liées au contexte inflationniste depuis 2022, les dépenses de fonctionnement se stabilisent.

- Pour atteindre cet objectif, la collectivité a optimisé ses dépenses à caractère général, enregistrant une baisse de 10,46 % entre 2023 et 2024.
- Cette rationalisation permet notamment d'absorber l'impact des nouvelles mesures salariales, qui entraînent une hausse des charges de personnel.
- Quant aux recettes, elles n'ont progressé que de 0,3 %, un dynamisme bien plus faible qu'en 2022 (+6,54 %).

La gestion des structures sportives et enfance

Au quotidien, la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix œuvre pour mettre à la disposition des plus jeunes comme des adultes des locaux où s'épanouir, grandir, s'informer, s'entraîner et jouer.

Pour ce faire, elle entretient ses :

20 163 m²
de patrimoine bâti
sur **143 km²**
de territoire



Plus précisément, cela représente :

- 3 400 m² d'accueil de loisirs (La Garenne, Les Sangliers, Le Diabolo, La Marelle et Les Ecureuils)
- 783 m² de structures Petite enfance avec les multi-accueil et RPE de Dourdan et Saint-Chéron
- 9 800 m² de gymnase (3 sur Dourdan et 1 sur Saint-Chéron)
- 760m² de vestiaires répartis sur 8 stades
- 210 m² d'aire d'accueil des gens du voyage
- 3 618 m² de centre aqualudique Hudolia
- Et enfin le siège : 1 592 m²

À ces ERP s'ajoutent plus de 119 000 m² d'espaces verts de pelouse dans les espaces Enfance-Petite enfance ou les stades.

Cinq agents techniques assurent la maintenance préventive et curative des différents sites. La CCDH fait aussi appel à différents prestataires pour les interventions plus poussées ou pour mener à bien des études et des travaux d'envergure.



La Petite enfance

- Installation d'une nouvelle crèche modulaire : 261 309,91 €
- Multi-accueil de Dourdan : pose de bâches



L'Enfance

La Garenne

- Travaux de peinture (15 728,63 €), reprise des chiens assis et des cheminées (12 720 €), de l'étanchéité du Velux et réparation des gouttières (7 140 €) et remplacement des radiateurs du réfectoire (9 828 €).



Les Sangliers

- Curage évacuation bouchée, reprise du carrelage et pose de lambrequins sur les coffres des volets roulants (6 841,39 €).



Les gymnases

Michel Audiard

- À la suite d'un dégât des eaux, remplacement des tatamis (15 461,76 €), remplacement de dalles (1143,36 €).

Nicolas Billiault

- Réparation du chauffage au sol (4 290 €), intervention sur le système de désenfumage (696 €).



Audiard



Billiault



Les Closeaux



Les Closeaux

Les stades**Dourdan**

- Remplacement de la porte d'un local de stockage (1 980 €), création de casiers (2 220 €), travaux d'électricité, remplacement du ballon ECS de 750L (7 993,68 €), électrification du tableau des scores du rugby (5 340 €) et passage en Led dans le club house du foot, mise en conformité du poste HTA (4 062 €), regarnissage en liège du terrain synthétique (17 853,58 €). Cloisonnement du local athlétisme et création d'un vestiaire PMR (4 551,80 €).

**Les Granges-le-Roi**

- Réfection des douches, reprise du plafond des boulistes, travaux de ravalement (4 826,80 €).

**Sermaise**

- Création d'un fossé et d'un merlon (2 324 €), chute d'arbres.
- Travaux d'assainissement avec curage des réseaux (2 160 €), création d'un organigramme (2 669,70 €), remplacement de portes (2 669,70 €).

La Forêt-le-Roi

- Remplacement d'un mat d'éclairage sur le terrain (2 371,08 €).

Corbreuse

- Peinture intérieure et changement de fenêtres, pose de carrelage dans les douches (9 625 €).

Autres bâtiments**Hudolia**

- Intervention sur fuite en façade (4 323,23 €).

Aire d'accueil des gens du voyage

- 3 229,50 € de serrurier suite à des effractions.

À destination du GEHU et des entreprises

- Création d'un local de stockage et rénovation d'un lieu d'accueil à destination des entreprises, l'Entr'Appart.

Des opérations d'élagage sur le RPE de Saint-Chéron ou la **ZAE Lavoisier à Dourdan** (5 832 €).





UNE INTERCO'
SOLIDAIRE
& À L'ÉCOUTE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis 2007, cet établissement public intercommunal favorise le maintien à domicile des personnes vulnérables, c'est-à-dire de toute personne de 60 ans et plus (Personne âgée) ou porteuse de handicap.

Des services dédiés répondent aux besoins de ce public :

- Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'aide à domicile (SAAD)
- Le portage de repas
- Les interventions sociales

Le SSIAD

Sur prescription médicale, le SSIAD intervient auprès des personnes les plus dépendantes (GIR entre 1 et 4).

Sa zone d'intervention déterminée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) compte :

Son conseil d'administration comprend, outre son président (de plein droit le président de l'établissement public de coopération intercommunale), en nombre égal, d'une part 11 membres élus en son sein au scrutin majoritaire et 11 membres nommés par le Président.

Conscient de son impact environnemental, le CIAS a fait le choix de s'équiper de véhicules électriques et hybride, mais également d'un vélo électrique. Tous les véhicules sont mutualisés sur l'ensemble des services du CIAS.

- **8 communes membres de la CCDH :** Dourdan, Corbreuse, Les Granges-le-Roi, La-Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Le Val-Saint-Germain, Sermaise.
- **5 communes hors CCDH :** Chatignonville, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Mérobert, Le Plessis-Saint-Benoît.

Missions principales des aides-soignants :

- Réalisent des soins d'hygiène et de confort
- Contribuent à l'éducation sur la surveillance de l'hydratation et la nutrition
- Jouent un rôle dans la prévention du risque de chute, canicule...
- Conseillent sur le matériel médical

Pour prendre en charge les places qui sont attribuées par l'ARS (55 à destination des personnes âgées et 3 des personnes handicapées), une équipe de professionnels intervient :

- 1 infirmière Coordinatrice à temps plein ;
- 1 assistante de direction à temps plein ;
- 1 gestionnaire finance et comptable à temps plein ;
- 11 aides-soignants soit, 10,2 ETP* ;
- 1 aide-soignante en accident de travail depuis novembre 2022 ;

Le SAAD

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est destiné aux personnes âgées ou handicapées. Elles peuvent formuler une demande en direct ou être orientées par un partenaire (CLIC ou membre de l'équipe médico-sociale de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou assistante sociale de l'hôpital).

Des prises en charge financières sont possibles par différents organismes : le Département dans le cadre de l'APA, mais aussi les caisses de retraite (CNAV, MGEN...), les mutuelles..., faute de quoi une tarification sociale a été mise en place au sein de l'établissement.

* Équivalent temps plein



- 5 postes d'aides-soignants vacants en 2024 ;

Taux d'occupation du service : **58 %**
Nombre de journées de prise en charge réalisées : **6897**

Le SAAD intervient sur toutes les communes de la CCDH, excepté Saint-Chéron, Breux-Jouyet et Le Val-Saint-Germain pour lesquelles les usagers sont orientés sur l'association des 3 vallées, association avec laquelle nous avons une convention (l'association n'étant pas conventionnée Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), les demandes de prise en charge à ce titre sur les 3 communes sont alors assurées par nos soins)

L'équipe était constituée de :

- 1 responsable Coordinateur à temps plein ;
- 17 auxiliaires de vie, soit 16,1 ETP ;
- 7 agents absent sur l'année (accident de travail, arrêt longue maladie) ;
- L'effectif réel sur le terrain est de **12,1 ETP ;**



Ces dernières participent donc à toutes les tâches de la vie quotidienne :

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux changes
- Aide aux repas et à leur préparation
- Entretien du logement

Au quotidien, elles stimulent, entretiennent le lien social et luttent contre l'isolement.

Nombre d'heures réalisées sur l'année : **8114**

Nombre d'usagers pris en charge par le service : **117**

Le Portage de repas

Avec l'âge, l'isolement, la perte d'autonomie et d'appétence, le portage de repas offre à ceux qui le désirent une cuisine maison qui entretient le désir et le plaisir de manger.

Ainsi du lundi au vendredi, sont livrés les menus simples et gouteux réalisés de façon traditionnelle par Sogères, l'attributaire du marché.

Pour préserver la santé de chacun et répondre au besoin, deux* menus classiques (A et/ou B) sont proposés ainsi que des menus « régimes » pauvre en sel et sucre. Tous sont élaborés par l'équipe de diététiciens du prestataire.

(deux menus à l'exception des villes de Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-Germain pour lesquelles il n'y a pas de choix possible).*

Nombre total de repas livrés : **26 437**

Nombre total d'usagers pris en charge : **128**

Des prises en charge financières sont également possibles par le biais de l'APA et de la Caisse Nationale Assurance Vieillesse (CNAV).

L'équipe du service de portage de repas se compose :

- 2 agents de convivialité à temps plein



INTERVENTIONS SOCIALES

Ce service permet d'accompagner les administrés du territoire dans leurs démarches administratives concernant plusieurs domaines telle que : le chômage, la santé, la famille, en créant du lien avec le bénéficiaire mais également de lutter contre l'isolement et ainsi favoriser l'insertion sociale.

L'équipe était constituée de :

- 2 intervenantes sociale, soit 1,8 ETP



Concernant les permanences sur la commune de Saint-Chéron, **30 personnes** ont été reçues en 2024.

EVENEMENTS

- Achat d'un véhicule électrique pour le CIAS et un véhicule frigorifique supplémentaire sur le Portage de repas.
- Mise à jour des livrets d'accueil et règlements de fonctionnement pour les différents services du CIAS (SSIAD, SAAD, Portage de repas).

- Embauche de 2 nouvelles aides-soignantes au SSIAD et 2 auxiliaires de vie au SAAD.
- Début d'un travail d'uniformisation de la zone d'intervention du SSIAD sur le territoire de la CCDH, effectif à partir de 2025.
- Participation au forum de l'emploi.

La Petite enfance (0-3 ans)

La CCDH gère trois crèches dont 1 Crèche Familiale « À Petits pas », un Multi-Accueil Collectif « Les Sucres d'Orge » situé sur la commune de Dourdan et un Multi-Accueil Collectif et Familial « Les P'tits Câlines » situé sur la commune de Saint-Chéron.

Fréquentation des structures Petite enfance



Fréquentation des crèches

Année 2024 > Type d'accueil	MACF Saint-Chéron Familial	MACF Saint-Chéron Collectif	MAC Dourdan Collectif	CF Dourdan Familial
Capacité d'accueil (PMI)	34	18	27	20
Capacité d'accueil réel	30	18	21	17
Nombre d'enfants différents accueillis	39	32	45	24
Nombre d'enfants inscrits handicap ou en cours détection	0	1	0	1
Nombre jours ouverts/an	237	86	222	236
Horaires d'ouverture	7h-19h	Mardi et jeudi 8h30-17h Vendredi 8h30-12h15	7h30-18h30	7h-19h

Fréquentation des 3 crèches par type d'accueil

Année 2024	Accueil collectif	Accueil familial
Nombre d'enfants différents accueillis	77	63

Toutes les places sont occupées par des contrats d'accueil réguliers et annualisés avec les familles, et quelques accueils occasionnels sont proposés au MAC à Saint-Chéron.

Nous avons accueilli 140 enfants contre 156 en 2023. Nous continuons à perdre des places en accueil familial.

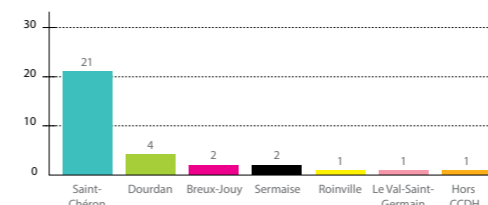
Pour maintenir la capacité d'accueil actuelle, il faudrait recruter mais aucune candidate ne s'est présentée malgré les efforts entrepris. La part des assistantes maternelles âgées de plus de 50 ans continue de progresser.

La fréquentation globale est stable mais la baisse en accueil familial demande une attention particulière.

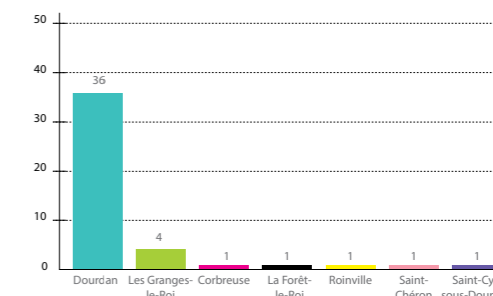
Fréquentation des crèches par commune

Répartition en accueil collectif (AC)

AC Saint-Chéron

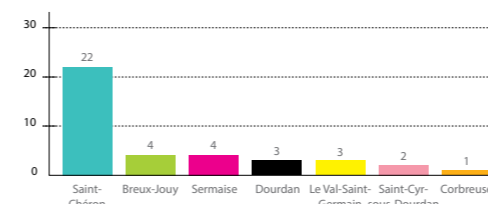


AC Dourdan

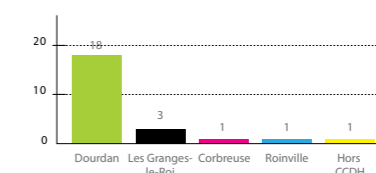


Répartition en accueil familial (AF)

AF Saint-Chéron



AF Dourdan



Demandes des familles de places en crèche pour la rentrée septembre 2024

Comme chaque année, pour répondre à la demande des familles, la commission d'attribution des places s'est réunie le

1^{er} avril 2024. Les places ont été attribuées en fonction des disponibilités et des critères d'admission.

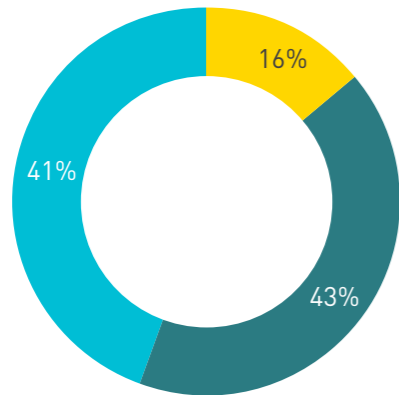
Nombre de demandes	Nombre de places attribuées	Nombre de refus
81 enfants	40 enfants	41 enfants

Cette année, le nombre de places attribuées est équivalent au nombre de refus. Les familles n'ayant pas obtenu de places ont été réorientées vers les Relais Petite

enfance (RPE), qui les ont accompagnées à trouver un mode de garde privé (assistantes maternelles libérales, crèche parentale ou micro-crèches).

Coût de fonctionnement des crèches

Dépenses	1 396 456,01 €
Participations des familles	222 859,65 €
Recettes CAF	571 039,10 €
Reste à charge CCDH	602 557,26 €



Répartition des coûts de fonctionnement des crèches en 2024

- Participation Families
- CCDH
- CAF

Coût de fonctionnement par enfant et par an : 15 046,40 €

Fréquentation des Relais Petite Enfance (RPE)

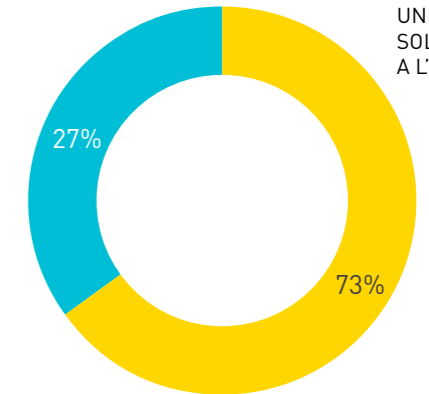
5 communes couvertes par le RPE Dourdan : Corbreuse, Dourdan, La forêt-Le-Roi, Les Granges-Le-Roi, Richarville.

6 communes couvertes par le RPE Saint-Chéron : Breux-Jouy, Saint-Chéron, Sermaise, Saint-Cyr-Sous-Dourdan, Le Val Saint-Germain, Roinville-Sous-Dourdan.

Année 2024	RPE Dourdan	RPE Saint-Chéron
Nombre Assistantes Maternelles (AM) Agréées libres - Source PMI	65	50
Nombre de Familles ayant bénéficié d'une information	429	335
Nombre d'AM ayant bénéficié de renseignements individuels	53	37
Nombre d'AM libres qui ont fréquenté les matinées collectives au moins 1x/an	29	27
Nombre d'enfants différents accueillis aux matinées Collectives	105	97

Coût de fonctionnement des RPE

Dépenses	Recettes CAF	Reste à charge CCDH
120 827,33 €	84 477,50 €	32 349,83 €



- CAF
- CCDH

Axes de travail du service Petite enfance

Renforcement de l'engagement des RPE dans la mise en place du Guichet unique Petite enfance sur le territoire

Depuis la mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), instauré par la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023, les assistantes maternelles occupent une place renforcée dans l'offre d'accueil des jeunes enfants. Le SPPE vise à améliorer la qualité, la lisibilité et l'accessibilité des modes d'accueil sur l'ensemble du territoire.

Il prévoit notamment une meilleure coordination locale via le guichet unique Petite enfance dans les relais petite enfance, ainsi qu'un accompagnement renforcé des professionnels, y compris en matière de formation et de valorisation des parcours.

La CCDH a fait le choix de développer **la mission de guichet unique Petite enfance** répartie sur les deux RPE de notre territoire.

Tout au long de l'année 2024, les deux RPE ont mené plusieurs actions communes visant à renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles et à soutenir la qualité de l'accueil.

L'année a été structurée autour d'un fil rouge : la co-construction d'une **charte d'accueil des matinées collectives**.

Parmi les temps forts :

- ➔ **Cycle DO IN** (automassage et régulation émotionnelle) avec 5 séances en soirée et une mise en pratique auprès des enfants.
- ➔ **Ateliers créatifs et sensoriels** (boîtes à histoires, loose parts, découvertes sensorielles) en lien avec une pédagogie active et naturelle.
- ➔ **Temps d'échange et de valorisation des pratiques** : « Troc à idées », « Laboratoire à idées », deux semaines autour du livre.
- ➔ **Actions de prévention** (Sécur'Ange), rencontres avec la PMI, et temps conviviaux (fêtes, pique-niques, balades contées).

Ces projets renforcent le lien entre professionnelles, favorisent l'expérimentation et soutiennent la montée en compétences des AM.

■ Finalisation des 3 projets d'établissement des 3 crèches

Dans le cadre de la nouvelle réglementation des modes d'accueil du jeune enfant et pour appliquer les derniers décrets et arrêtés, un travail conséquent sur l'écriture de 3 projets d'établissement a abouti début décembre 2024 par leur passage en conseil communautaire.

Ces 3 projets d'établissement découlent d'une collaboration réfléchie de la coordinatrice Enfance – Petite enfance, des directrices de crèches, de la secrétaire Petite enfance et des équipes de chaque crèche. Il constitue un cadre social, éducatif et pédagogique, offrant une orientation claire pour les professionnelles.

Il repose sur un ensemble de valeurs éducatives essentielles à appliquer au quotidien pour maintenir un accueil de qualité. Il permet aux professionnelles de donner un sens à leurs actions, en mettant l'accent sur le bien-être et l'épanouissement des enfants qu'elles accueillent, en répondant à tous leurs besoins¹.

Chaque membre de l'équipe est chargé de s'assurer de son respect, faisant ainsi de lui un garant de son application. Ils seront régulièrement réexaminés lors de réunions d'équipe, de Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles (GAPP) et mis à jour en conséquence.

¹ Marie-Paule Martin-Blachais « Rapport de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant p.e février 2017 »

■ Bilan REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents au sein des crèches

Cette année a été marquée par une volonté affirmée de créer des espaces de dialogue, d'écoute, de soutien à la parentalité et de co-construction, au bénéfice des familles fréquentant les crèches et les Relais Petite Enfance du territoire.

Ateliers parents/enfants

Objectif : partager un temps d'éveil entre enfants et parents, dans un cadre valorisant et convivial.

- Ateliers organisés au sein des structures de Dourdan, St-Chéron et les RPE. (ex : Atelier « Découvertes sensorielles » avec Poppy Family...).
- Activités favorisant la découverte des capacités de l'enfant avec la juste distance professionnelle.
- Participation : 109 participants au total, dont 62 parents et 57 enfants.

Rencontres thématiques dans les halls des crèches

Objectif : Proposer des temps d'échange informels autour de thématiques éducatives avec affichage des thématiques (le sommeil, les émotions, stéréotypes filles – garçons ...) pour susciter l'intérêt et faciliter la prise de parole.

- Participation : entre 4 et 9 familles (par séance).



Séances d'information collectives pour les familles (crèches et RPE)

Objectif : Sensibiliser les familles sur des enjeux concrets liés à la parentalité.

- 2 interventions organisées dans les RPE sur la sécurité des enfants en voiture (action de prévention « Sécur'ange »).
- Séances mêlant apport théorique et échanges d'expériences entre parents.
- Participation : 7 parents et 2 enfants.



Communication directe et personnalisée avec les familles

Objectif : créer une relation de proximité et de confiance.

- Envoi de mails d'invitations ciblés.
- Échanges individualisés à la demande des parents, en complément des actions collectives.
- Relais d'information via le compte Instagram des RPE.



■ Relocalisation de la crèche familiale

La crèche familiale a été relocalisée dans un bâtiment neuf, conforme au décret relatif aux locaux destinés à l'accueil du jeune enfant. Ce nouvel espace permet désormais de regrouper plusieurs services de la Petite enfance sur un même site à Dourdan, facilitant l'accès des familles à l'ensemble des dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Situés à proximité du multi-accueil « Les Sucres d'Orge » et du Relais Petite Enfance, ces locaux offrent une meilleure visibilité sur les modes de garde existants. Les assistantes maternelles bénéficient d'un environnement adapté pour l'organisation de matinées collectives favorisant l'éveil des enfants à travers des activités éducatives et ludiques.

■ Ouverture d'un nouveau service LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent)

Dans le prolongement de cette réorganisation, un service LAEP a été ouvert en décembre sur le site. Il est gratuit et sans inscription préalable et offre un espace de rencontre, de jeu et de dialogue aux parents et à leurs jeunes enfants.

Encadré par des professionnels qualifiés, le LAEP constituera un lieu ressource pour soutenir la parentalité, prévenir l'isolement et favoriser le lien parent-enfant dans un cadre bienveillant et confidentiel. L'inauguration de ce site, réalisée par le président de la CCDH, a eu lieu le 14 décembre 2024.



Formation continue des équipes

La formation continue en Petite enfance est obligatoire et vise à renforcer la prévention et la protection des enfants. Elle contribue directement à la qualité de l'accueil.

Tous les ans, les crèches ferment deux jours dans l'année afin d'organiser deux journées pédagogiques pour les professionnelles en charge des enfants. Les familles sont prévenues longtemps à l'avance pour s'organiser.

Centre	Thème de la formation	Formateur	Date
MAC Dourdan	Organiser la rentrée au regard du système de référence	Formatrice interne (chargée accompagnement transversal)	10/07
CF Dourdan	Le sommeil de l'enfant - Le cadre de travail et les jardins d'éveil	Formatrice interne	18/12
MACF Saint-Chéron	Formation continue PSC1 (3h)	Protection Civile de l'Essonne	03/07
	Formation Incendie et Évacuation (3h)		30/08
	La cohésion d'équipe (7h)	Formatrice interne	15/11/23

En 2024, 162 heures de formation continue ont été consacrées à l'accompagnement des équipes, en lien avec la chargée de l'accompagnement transversal. Ces actions ont pris la forme de groupes distincts d'analyse de pratiques avec les assistantes maternelles, les auxiliaires de puériculture et les directrices, ainsi que de séances de co-développement entre les directrices et entre les éducatrices de jeunes enfants.

Ces temps d'échange ont permis de renforcer les compétences, d'améliorer les pratiques professionnelles et de co-construire des solutions adaptées et concrètes au service des enfants et des familles, conformément aux articles R.2324-29 et R.2324-37 du Code de la santé publique.

L'Enfance (3-13 ans)

La CCDH gère 5 centres de loisirs ou Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) : « La Garenne » à Dourdan, « Les Sangliers » à Saint-Chéron, « La Marelle » à Corbreuse, « Le Diabolo » aux Granges-Le-Roi et « Les Écureuils » à Sermaise.

Fréquentation des centres de loisirs

2024	Dourdan		Saint-Chéron		Les Granges-Le-Roi		Corbreuse		Sermaise
	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri
Activités									
Nombre de jours ouverts	34	78	34	78	34	54	34	54	34
Capacité d'accueil	140		120		55		50		60
Nombre d'enfants différents accueillis	261	448	247	337	92	99	131	131	104
Nombre d'enfants inscrits handicap	9	13	0	1	2	2	2	2	2
Taux occupation réel %	66	56	70	55	64	43	97	69	75

Péri = temps des mercredis
Extra = temps des vacances scolaires

Des disparités importantes apparaissent entre les ACM, tant en termes de fréquentation que de taux de remplissage.

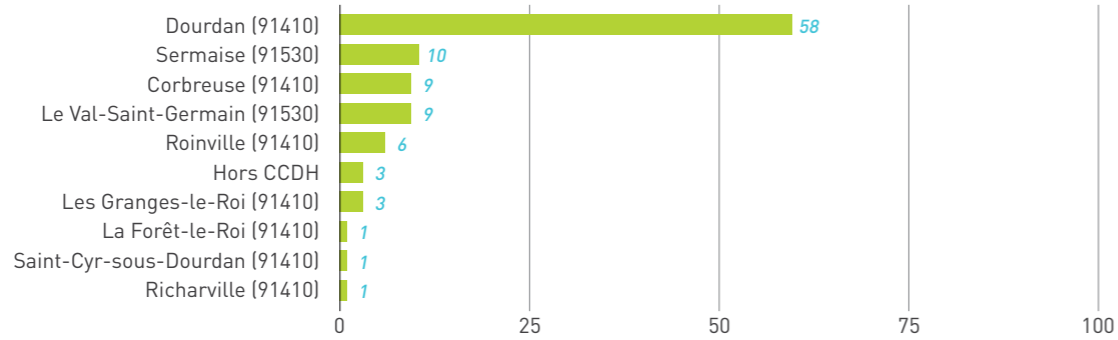
Le haut taux d'occupation des temps des mercredis à Corbreuse invite à une vigilance. Cette ACM est complet. Le taux faible sur les vacances, surtout sur l'ACM des Granges-le-Roi, nécessite une réflexion sur l'optimisation de la structure.

L'accueil d'enfants en situation de handicap est globalement présent mais inégalement réparti : un accompagnement des professionnels pour l'accueil de ces enfants est envisagé.

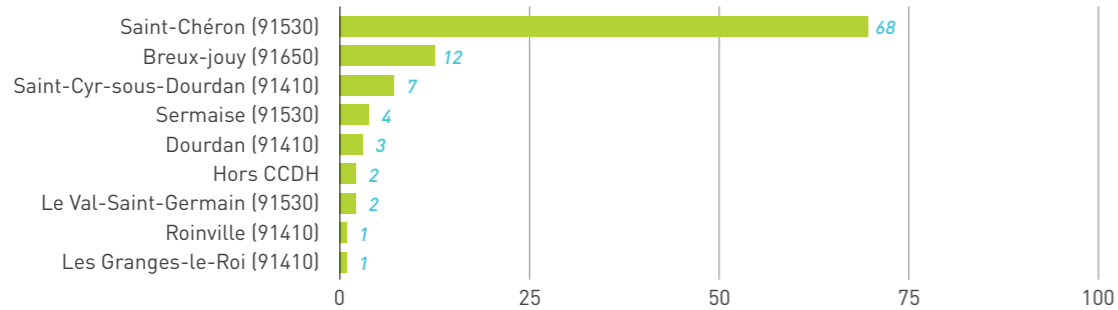


Fréquentation des ACM par commune

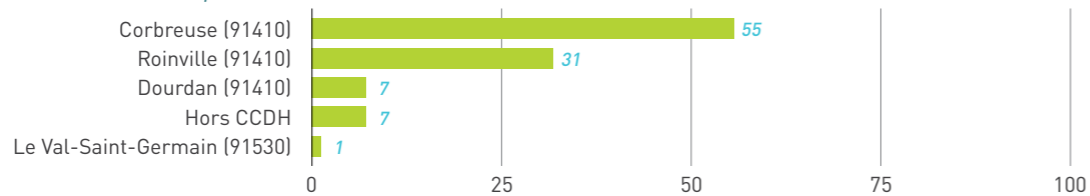
Répartition des enfants - ACM Dourdan (%)



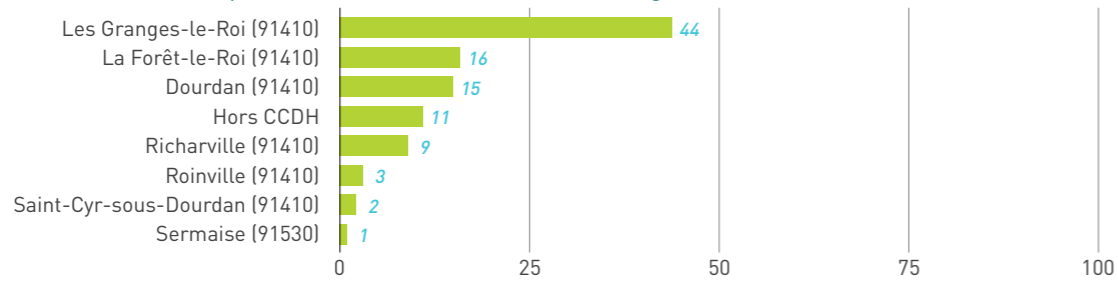
Répartition des enfants - ACM Saint-Chéron (%)



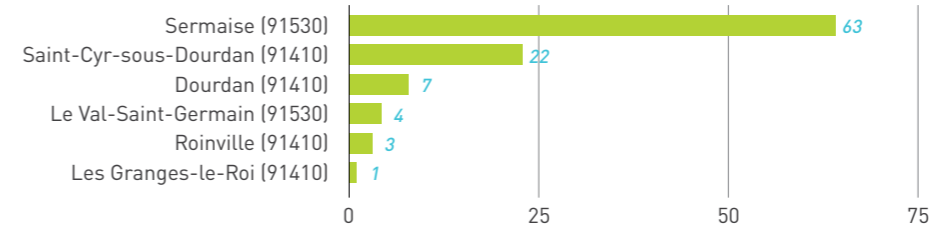
Répartition des enfants - ACM Corbreuse (%)



Répartition des enfants - ACM Les-Granges-Le-Roi (%)



Répartition des enfants - ACM Les-Granges-Le-Roi (%)

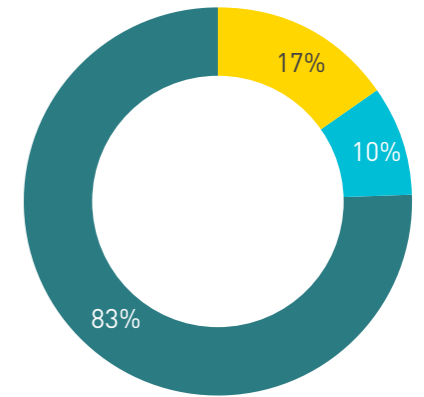


La fréquentation des ACM concerne majoritairement les enfants domiciliés dans la commune d'implantation de chaque structure.

Coût de fonctionnement « Temps des mercredis » des 5 ACM

Coût de fonctionnement « temps des mercredis » des 5 ACM

Dépenses	683 875,67 €
Participation des familles	114 167,27 €
Recettes CAF	71 673,25 €
Reste à charge CCDH	498 222,52 €



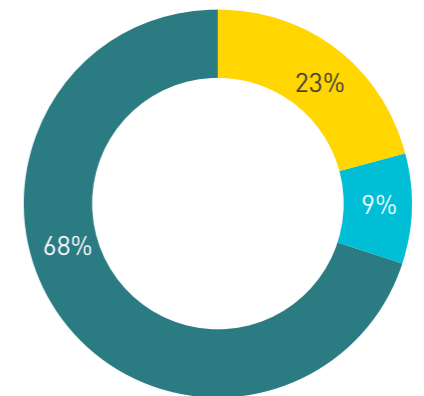
Coût de fonctionnement « Temps mercredi » par enfant et par an : 1 647,89 €

■ Participation des familles
■ CAF ■ CCDH

Coût de fonctionnement « Temps des vacances » des 4 ACM

Coût de fonctionnement « temps des vacances » des 4 ACM

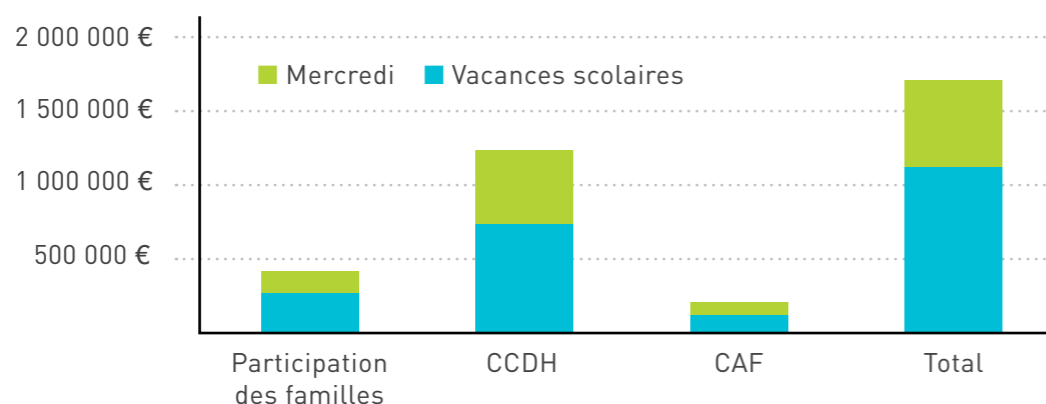
Dépenses	1 122 300,45 €
Participation des familles	263 375,49 €
Recettes CAF	103 771,56 €
Reste à charge CCDH	755 153,40 €



Coût de fonctionnement « Temps des vacances » par enfant et par an : 3 161,47 €

■ Participation des familles
■ CAF ■ CCDH

Répartition des coûts de fonctionnement des 5 ACM en 2024



Axe de travail sur l'Enfance

Un travail engagé depuis 2021 traduit une volonté constante de professionnalisation, d'amélioration des pratiques, et de travail collectif. Il s'inscrit dans une dynamique de co-construction avec les directeurs, les équipes d'animation, la direction et les Élus, et poursuit un objectif fondamental :

- **mettre l'enfant au centre,**
- **l'écouter,**
- **l'accompagner,**
- **et le protéger dans un cadre exigeant, éthique et bienveillant.**

■ Réactualisation des fiches de poste animateur et directeur

Afin d'apporter un cadre de travail plus clair et structuré, les fiches de poste des professionnels du service Enfance ont été réactualisées en 2024. Ce travail a été mené avec la coordinatrice et les directeurs des ACM, en lien avec les Ressources Humaines, dans une démarche de GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Objectifs de la réactualisation :

- Clarifier les missions et responsabilités de chacun
- Adapter les compétences aux besoins actuels et futurs
- Mieux faire correspondre les profils aux postes
- Favoriser le développement professionnel des agents

Les 4 grands axes du rôle d'animateur :

- **Sécurité des enfants**
Il est responsable de la sécurité physique et affective des enfants. Être attentif à leur bien-être et signaler toute situation préoccupante.
- **Activités encadrées**
Proposer des activités variées, adaptées à l'âge et au rythme des enfants, en lien avec le projet éducatif CCDH et projets pédagogiques de l'ACM
- **Être un exemple**
Adopter une attitude professionnelle (tenue correcte, pas de téléphone, respect du règlement). Être un modèle pour les enfants.
- **Travailler en équipe**
La communication, l'entraide et le partage d'idées sont essentiels pour créer un cadre de qualité pour les enfants.

Ce nouveau cadre vise à protéger les enfants et les professionnels, et à permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions. Il constitue la base du travail à venir autour des projets pédagogiques dans les ACM.

Présentation en ACM

En septembre 2024, la fiche de poste « Animateur » a été présentée dans chaque structure ACM par la coordinatrice du service, en présence du Directeur Général et de l'élue en charge de l'Enfance.



■ Renforcement de la protection de l'enfance

La protection de l'enfance est une priorité pour le service Enfance. Les procédures d'alerte ont été clarifiées et rappelées à tous les professionnels afin de mieux repérer et signaler les situations préoccupantes. Des temps de sensibilisation ont été organisés dans les équipes pour renforcer leurs connaissances sur ce sujet.

Une volonté se dessine de collaborer avec l'association Boîtes Papillon, qui accompagne les enfants victimes de violences. Ce partenariat permettrait de mieux soutenir les professionnels et d'améliorer l'accompagnement des enfants en danger.



■ Renforcement de la sécurité physique des enfants

Pour la deuxième fois, il a été mis en place une Formation prévention et secours (PSC1) pour 39 agents de l'animation, en partenariat avec la Protection Civile. Ce programme a démarré en 2022 et est reconduit tous les deux ans.

Plus de places dans les accueils de loisirs de Sermaise et Les Granges-le-Roi

À notre demande, les services de la PMI et de la SDJES ont réalisé une visite des accueils de loisirs de Sermaise et de Les Granges-le-Roi.

Afin de pallier la diminution de la capacité d'accueil de l'ACM La Garenne, une demande d'augmentation de capacité a été formulée pour ces deux structures.

Nous avons obtenu un avis favorable en janvier et début février : la capacité de l'accueil de loisirs de Sermaise passe ainsi de 40 à 60 places, et celle de Les Granges-le-Roi de 40 à 55 places.

Cette réévaluation nous permet de récupérer 55 places, répondant ainsi aux besoins d'accueil des familles du territoire.

Formation continue auprès des directeurs et animateurs

En 2024, 150 heures de formation continue ont été consacrées à l'accompagnement des équipes, contre 50 heures en 2023.

Cet accompagnement, mené par la chargée de l'accompagnement des équipes, a permis d'intégrer les équipes des ACM de Sermaise et des Granges-le-Roi au programme. Il s'est articulé autour des groupes d'analyse de pratiques (GAP) et de séances de supervision pour certains directeurs.



■ Fin 2024 : de la réglementation à la pédagogie – placer l'enfant au centre des pratiques

Après plusieurs années de structuration, le cadre réglementaire est aujourd'hui consolidé : chaque professionnel connaît ses responsabilités, les procédures sont partagées et les exigences de sécurité sont intégrées dans le fonctionnement quotidien des structures.

Nous entrerons en 2025 dans la phase pédagogique, c'est-à-dire le cœur du métier de l'animation : « ce que nous faisons avec les enfants », au service de leur bien-être, de leur développement et de leur épanouissement.

Le chargé de coopération CTG

Après une prise de poste en août 2023, le chargé de coopération CTG de la CCDH a pu vivre une première année pleine.

Celle-ci fut riche en plusieurs points :

1. Dossiers de subventions de fonctionnement et d'investissements dans les structures de la CCDH
2. Travaux de renouvellement de la CTG
3. Transversalité territoriale dans le dispositif de Prévention Spécialisée

1) Recherche et obtention de subventions

■ Fonctionnement

Pour la première fois, la CCDH a fait deux demandes d'aides auprès de la CAF de l'Essonne dans le cadre des Fonds Publics et Territoires pour ses ALSH.

Ainsi, les accueils Les Sangliers et Les Ecureuils ont pu être aidés à hauteur de 80% du coût réel par la CAF pour deux projets :

- **2 460 €** pour la création d'un dessin animé collaboratif à Saint-Chéron, projet fil rouge du second semestre 2024 œuvrant pour la découverte culturelle de l'audiovisuel : création d'un scénario et de scènes en « stop-motion ». Le court métrage des enfants sera projeté aux parents au printemps 2025.

- **2 800 €** pour un projet « Photo Nature » à Sermaise. Sorties dans les espaces naturels autour de l'ALSH, découverte et initiation à la photographie d'art. Exposition photos réalisée à l'été 2024 qui a eu un franc succès auprès des familles.



CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

■ Investissement

La co-construction des demandes de subventions avec la CAF/MSA ont permis de maximiser deux dossiers d'investissements. L'ALSH La Garenne a pu obtenir le Fond de Modernisation des Equipement à hauteur de 122 000 € pour rénover et insonoriser les bâtiments, sur les quatre prochaines années, afin de programmer les travaux en ayant déjà connaissance des aides perçues. Enfin, la solution PORTAKABIN, permettant le déménagement du SAF de Dourdan et la création du LAEP (début 2025) a pu bénéficier d'une aide de 160 000 € (CAF/MSA), représentant près de 50% du coût final.

2) Travaux de renouvellement de la CTG

La CTG arrivant à terme fin 2024, les travaux de renouvellement ont pu avoir lieu sur le dernier trimestre.

Vaste travail collaboratif au niveau territorial : les comités de pilotage et les comités techniques ont permis de réaliser un diagnostic ainsi qu'un plan d'actions partagé par l'ensemble des acteurs œuvrant auprès des familles du territoire. Les thématiques étaient : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale, Accès aux droits et Logement.

Finally, the CAF of Essonne has wished to prolong for one year the current CTG, in order to leave time to the ensemble of collectivities to co-sign this convention defining the social strategy of the territory.

This new CTG will allow us to better target and instruct aid requests, obtain new bonuses and favor, in fact, the acceptance of our files among those of other territories.

Bilan chiffré

1^{ère} participation de la CCDH au CLSPD de Dourdan



2 Comités de pilotage
8 Comités techniques

2 tables rondes jeunesse-prévention



8 participations aux réunions CAF des coordinateurs et des élus

20 actions de visites et de réseau au sein des autres collectivités de l'Essonne



3 nouvelles conventions entre la CCDH et des acteurs du territoire

3 participations et actions au sein du réseau VIF de la mairie de Dourdan



3 diagnostics réalisés pour des projets communaux



Dispositif de Prévention Spécialisée

The work initiated at the end of 2023, after the reorganization of the service, has borne its fruits in 2024. The integration of the commune of Breuillet has allowed the creation of a coherent network regarding the flow of young people towards colleges/lycees.

The coordinated and consequential work of the actors has pacified the relations between the young, annihilating collective violence in 2024. The mutual knowledge of the public, the facilitation of direct exchanges between communes / EPCI / associations and gendarmeries has allowed us to curb some emergency situations despite the immediacy of the social networks.

This work has been concretized by a complete rewriting of the convention AAPISE / CCDH / CDEA / CD91 with clear and territorial objectives over 3 years for this device. The ensemble of the team and its functioning has been presented in March at the commune office allowing a better knowledge of the device by the elected officials of the territory.

In this sense, a short film featuring the young of the territory, outings and stays mixing the communes have grandly helped to this objective.



Objectifs 2025 :

- Signature et mise en œuvre de la nouvelle CTG
- Continuité du dispositif de Prévention Spécialisée au regard des baisses de subventions du CD91
- Développement des dossiers de fonctionnement des communes et de la CCDH auprès de la CAF/MSA
- Mise en place du SPPE et programme de développement de l'offre Petite enfance
- Digitalisation des pratiques et des échanges entre les agents du territoire
- Renforcement de l'action de la CCDH auprès des partenaires sociaux et des institutions
- Soutien les communes dans leurs projets autour des services aux familles

L'accueil des gens du voyage

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été confiée en 2015 au SYMGHAV, établissement public de coopération intercommunale, créé en 1994.

Son objectif est de permettre aux collectivités adhérentes de confier à une équipe de professionnels du service public la conception, la gestion des aires d'accueil et de toute autre forme d'habitat pour les gens du voyage (terrains familiaux, grands passages, etc.).

La CCDH dispose d'une aire d'accueil intercommunale, située à Dourdan et proposant 20 places. L'année 2024 a été marquée par de nombreux actes de vandalisme de la part des usagers. Les mauvais comportements de certains ont entraînés la fermeture de l'aire (depuis novembre).



En effet, les branchements sauvages, la détérioration des portes des locaux techniques, la dégradation de la porte principale du bureau d'accueil ont eu pour conséquence une fermeture prolongée de l'aire. La CCDH est toujours dans l'attente du retour de l'expertise de l'assurance.

Différentes interventions réalisées sur site en 2024 :

- Réparation et changement de la robinetterie de certains blocs sanitaires
- Entretien général de l'aire et des espaces verts
- Gestion des dépôts sauvages
- Vérification périodique annuelle des installations électriques (6 coffrets)
- Vérification et entretien annuel des éclairages extérieurs
- Opération de curage des canalisations
- Réparation des clôtures et d'une fuite sur le compteur d'eau
- Remplacement de tous les cylindres des locaux techniques
- Remplacement de certains ballons d'eau chaude

Les médiations pour la gestion du budget restent permanentes. En effet, avec la hausse de l'inflation et le coût de l'électricité, le « reste à vivre » des usagers a diminué. Le paiement de la place n'est plus une dépense prioritaire.

Des accompagnements ont été faits pour l'accès aux droits et aux devoirs. Une jeune a été accompagnée pour la rédaction de son CV et de sa lettre de motivation. Des sensibilisations sur la question des branchements sauvages entre gestionnaire et usagers ont été faites.



UNE INTERCO'
DYNAMIQUE
& ATTRACTIVE

Renforcer l'attractivité du territoire

Une stratégie de développement économique

Le 1^{er} juillet 2024, la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) a finalisé et voté sa stratégie de développement économique basée sur 4 grands axes :

1. Répondre aux besoins des entreprises en mettant l'accent sur la densification des ZAE existantes.
2. Renforcer l'attractivité du territoire grâce à une offre qualitative et écologique, dans le respect du SDRIF-E.
3. Animer le tissu économique, créer des partenariats, favoriser les échanges et soutenir la création et l'emploi.
4. Favoriser un tissu commercial riche, diversifié et de proximité.

Cette stratégie est mise en œuvre au travers d'actions pour dynamiser le tissu économique local, accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement, renforcer l'attractivité du territoire et soutenir le commerce de proximité.

Le territoire compte 3 299 entreprises enregistrées, de toutes tailles et relevant de secteurs variés. Toutes ne sont pas actives localement, mais elles témoignent de la vitalité économique du territoire.

Au cours de l'année 2024, 405 nouvelles entreprises ont été créées, tandis que 206 ont cessé leur activité.

Le tissu entrepreneurial est essentiellement composé de très petites entreprises (TPE) et d'entreprises sans salariés : 95 % des établissements emploient moins de 10 salariés, une typologie caractéristique du sud du département de l'Essonne.



Un accompagnement de proximité pour les entrepreneurs

Dans le cadre de la politique de développement économique élaborée au 1^{er} semestre 2024, nous avons identifié le besoin d'un lieu dédié à la création d'entreprise et aux entrepreneurs : L'Entr'Appart inauguré en mai dernier est maintenant fonctionnel.

En 2024, la CCDH a accompagné 17 porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise, à travers des rendez-vous individualisés à l'Entr'Appart.



Chaque lundi, des visites d'entreprises sont organisées avec José Correia, vice-président en charge du développement économique, afin d'échanger directement avec les dirigeants et de mieux répondre à leurs besoins quotidiens.



Soutenir le développement économique

Un lien renforcé avec les jeunes et les établissements scolaires

Le 8 mars lors de la première édition du forum des métiers au collège Emile Auvray de Dourdan, la CCDH a proposé aux classes de 3^{ème} et 4^{ème} des ateliers sur l'initiation à la création d'entreprises ainsi qu'une présentation des métiers du développement durable.



Le 7 octobre, les élus communautaires sont retournés sur les bancs du lycée Tesla pour visiter ses nouveaux plateaux techniques.

Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine de l'industrie, une visite de l'entreprise Thales a été organisée le 18 novembre pour une classe de terminale du lycée Nikola Tesla de Dourdan.

La CCDH était présente également le 16 novembre au Forum des métiers du collège du Pont de Bois, à Saint-Chéron. Elle y a animé des ateliers d'initiation à la création d'entreprise ainsi qu'une conférence sur le traitement des déchets issus de l'industrie de la lunetterie par Recycloptics.

Des partenariats pour structurer et renforcer l'action économique

La CCDH s'appuie sur des partenaires solides pour mener à bien ses missions :

- La **CCIE** propose des ateliers pratiques à destination des commerçants et des petites entreprises. 5 ateliers et 2 informations collectives sur la création d'entreprises ont eu lieu cette année.
- La **Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CMA IDF)** accompagne la valorisation de l'artisanat local, et propose ateliers et permanences à l'Entr'Appart.
- L'association **Initiative Essonne** a permis de soutenir 17 projets d'entreprises en 2024, dont 6 ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un montant total de 120 000 €.

Ces soutiens ont permis d'injecter plus de 2 millions d'euros dans l'économie locale et de créer 13 emplois.

- Le partenariat avec le **Groupe des Entreprises du Hurepoix (GEHU)** contribue à faire vivre un réseau d'entrepreneurs local dynamique, tourné vers la coopération et le développement des entreprises.

Sans oublier nos autres partenaires tels que le **MEDEF**, qui valorise tous les ans des entreprises du territoire, **France Travail** et la **Mission Locale**.

Des temps forts pour fédérer les acteurs économiques

La CCDH a organisé plusieurs événements conviviaux et fédérateurs :

- Le 18 janvier 2024, les vœux aux acteurs économiques se sont déroulés à la salle du Pont de Bois de Saint-Chéron.
- Le 7 mars, au salon de thé Le Chat Beau Thé de Saint-Chéron, plus d'une trentaine de femmes entrepreneures se sont réunies à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes.
- Lors de la soirée organisée avec la CCI, « Entreprises à la rencontre de vos voisins » le 27 juin, au stade Lino Ventura, ce sont plus de 150 entrepreneurs qui se sont retrouvés pour networker sur la thématique de l'inclusion et profiter d'un moment convivial.



Un soutien concret au commerce local

La carte cadeau «Petitscommerces Dourdannais», utilisable uniquement dans les commerces de proximité du territoire, a rencontré un franc succès en 2024.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la CCDH a mis en place une opération abondamment :

1 carte cadeau offerte / 1 carte cadeau achetée.

Cette opération a été un succès, avec 8 000 € de cartes vendues en 3 jours, soit autant réinjectés dans l'économie locale.



- Le 16 septembre, la rentrée économique du territoire s'est tenue sur le roof top de l'hôtel d'entreprises du Castellan. L'occasion de promouvoir le partenariat avec la société Blablacar Daily afin de favoriser le développement du covoiturage sur notre territoire pour répondre aux difficultés de mobilité des salariés. Depuis le lancement de l'opération, les covoitureurs actifs ont augmenté de 30%.
- Le 4 novembre, la CCDH s'est associée au COLD pour organiser le deuxième colloque national dédié à l'écologie dans l'industrie optique-lunetterie, au Domaine de Normont, à Dourdan.

Des entreprises locales mises à l'honneur

Plusieurs entreprises du territoire ont été récompensées pour leur savoir-faire et leur engagement :

Les Papilles d'or 2024, organisées par la CCI Essonne :

- Beer's not dead - caviste - 4 papilles
- La pâtisserie de Rebecca - 2 papilles
- Goupil Fromager - 3 papilles
- La table de Blanche - restauration traditionnelle - 3 papilles
- La poissonnerie de l'Eglise - 3 papilles



Le dynamisme de nos entreprises est également récompensé par des 91 d'or, organisés par le MEDEF Essonne :

- BASE : Bâtir Apprendre Sud Essonne a reçu le prix de la motivation et de la cohésion interne. BASE est une société du bâtiment montée en SCOP, créée en 2021 dont le siège social se trouve à Dourdan. Les 5 encadrants de la société accompagnent les 7 salariés sur plusieurs thématiques dont l'accès aux droits, le logement, l'illettrisme, les questions de mobilité, au travers de la réalisation de chantiers de maçonnerie.
- FAAB : Fonderie d'Art Arnaud Beynet a reçu le prix de l'apprentissage. Située sur la commune de Corbreuse, c'est une société spécialisée dans la restauration du patrimoine, notamment le travail sur le bronze et le laiton en plus de l'acier.

Le centre aqualudique



Depuis 2022, la gestion de l'établissement a été confiée à Vert Marine. Les priorités pour 2024 ont été la continuité de l'amélioration des équipements et le développement de la partie commerciale.

L'année 2024 a présenté son lot de défis.

Côté technique

Plusieurs investissements ont été réalisés afin d'améliorer l'accueil, la sécurité et le confort des usagers. Parmi les principales acquisitions et aménagements figurent :

- L'achat de matériel pour la salle de fitness, permettant d'enrichir l'offre d'équipements et d'améliorer l'expérience des utilisateurs.
- Le réaménagement de l'espace accueil, visant à optimiser l'ergonomie et l'accueil du public.
- L'acquisition d'une chaise de surveillance pour le bassin Bien-Être, afin de renforcer la sécurité des usagers.
- La mise en place d'un dispositif de sécurité spécifique pour le sauna et le hammam, garantissant un usage sécurisé de ces espaces.
- L'installation de vitrophanies sur l'espace piscine et Bien-Être, contribuant à une meilleure signalétique et à un cadre plus agréable.

Ces investissements témoignent de l'engagement à offrir des infrastructures modernes, sûres et accueillantes au public. Les efforts conjoints engagés par la CCDH et Vert Marine ont contribué à rétablir une gestion technique plus sereine des équipements.



Au 31 décembre, l'état d'utilisation de l'enveloppe budgétaire est le suivant :

- les dépenses engagées s'élèvent à 218 646,70 € HT, dépassant ainsi l'enveloppe totale allouée de 14 546,70 € HT, soit 107,1 % du budget initialement prévu pour l'ensemble du contrat.

La consommation d'eau par baigneur est en légère augmentation cette année, que ce soit en incluant ou en excluant les opérations de vidange. À l'inverse, la consommation spécifique liée aux bassins, rapportée par baigneur et par jour, enregistre une baisse par rapport à l'année précédente.

Cette évolution s'explique principalement par des fuites sur le réseau de recyclage d'eau chaude, ayant entraîné une hausse des volumes consommés hors usage strictement bassin.



Une diminution des consommations électriques a été observée, traduisant une meilleure maîtrise des installations techniques. Toutefois, des dysfonctionnements, notamment au niveau de la pa-tageoire et du hammam, ont également été constatés et ont pu ponctuellement influencer ces résultats.

Côté fréquentation

Entre 2023 et 2024, le chiffre d'affaires a nettement augmenté, avec une croissance d'environ 20 %. Toutefois, les résultats de 2024 restent légèrement en deçà des prévisions.

Les Pass confirment leur rôle moteur dans le chiffre d'affaires, tandis que les cartes d'abonnements et les entrées unitaires reculent légèrement en part relative. Les pôles comme les scolaires, associations et école de natation restent stables.

Les écarts par rapport aux prévisions, très marqués en 2023, sont moins importants en 2024, traduisant une meilleure maîtrise de l'activité. Le secteur Forme/Santé demeure néanmoins un point de vigilance.

Dans l'ensemble, 2024 montre une nette amélioration économique, bien que certains domaines nécessitent encore des ajustements.

Cette année encore, nous constatons une belle évolution de nos fréquentations.

L'analyse de la fréquentation par activité montre que les entrées unitaires, les Pass et les cartes d'abonnements restent les principaux moteurs de fréquentation, confirmant leur rôle central dans le modèle d'accueil.

L'aide à l'emploi des jeunes



Partenaire historique de la CCDH, la mission Locale des 3 Vallées (ML3Vallées) est un service public destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Son objectif principal est l'insertion sociale et professionnelle du jeune.

Le territoire de compétence et de responsabilité de la mission Locale des 3 Vallées est composé de 70 communes et s'étend de Mérobert à Montlhéry du Sud au nord, et de Limours à Brétigny de l'ouest à l'est. Le siège est basé à Brétigny-sur-Orge et son antenne locale est à Dourdan.

2024 a été une année compliquée avec des jeunes toujours aussi nombreux à solliciter une aide (près de 3 000) mais des solutions d'insertions plus difficiles à mobiliser. Sur le plan budgétaire, la baisse cumulée des moyens sur 2024 s'établit à 210 000 €.

Par conséquent, ML3V enregistre un déficit de 15 722 €.

Chiffres pour la CCDH

- 3 152 jeunes de 15-24 ans (Insee 2021)
- 1 329 jeunes 15-24 ans actifs (Insee 2021)
- 989 jeunes actifs 15-24 ans occupés (Insee 2021)
- 340 jeunes actifs 15-24 ans non occupés (Insee 2021)
- 42 % d'actifs sur une population 15-24 ans (2021)
- 316 jeunes accompagnés par la ML3Vallées dont 134 nouveaux (2023)

Ressources d'insertion mobilisées en faveur des jeunes

- 286 607 € alloués aux jeunes de la CCDH
- 3 449 € pour 20 jeunes dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
- 7 829 € pour 13 jeunes dans le cadre de l'allocation PACEA
- 3 988 € pour 114 jeunes dans le cadre de l'allocation Contrat Engagement Jeune
- 80 000 € d'aides aux entreprises
- 21 employeurs partenaires

Chiffres clés en 2024

- Taux d'insertion corrigé : 53,5 %
- Nombre d'entretiens / ateliers : 3 893
- Nombre de jeunes entrés en emploi : 102
- Nombre de jeunes entrés en alternance : 16
- Nombre de jeunes entrés en formation : 48
- Nombre de jeunes entrés en scolarité : 19



Promouvoir le tourisme

Depuis 2017, la politique touristique de la CCDH était réalisée par le biais de l'Espace Dourdan Informations dans le cadre d'une convention d'objectif. En septembre 2023, un travail de réflexion a été entamé avec la ville de Dourdan et l'Espace Dourdan Informations afin de rédiger une nouvelle convention. Cette dernière a été votée au Conseil communautaire du 18 décembre 2023, pour une mise en application en 2024.

Il a été convenu que l'Espace Dourdan Informations reste le point d'accueil et le relais de communication via le site internet pour les touristes. La CCDH a repris l'accompagnement et le soutien des hébergeurs, le suivi de la taxe de séjour et la promotion du territoire. Pour effectuer ces missions, un poste de chargée de développement du tourisme a été créé.

Hébergements

Accompagnement et soutien des hébergeurs

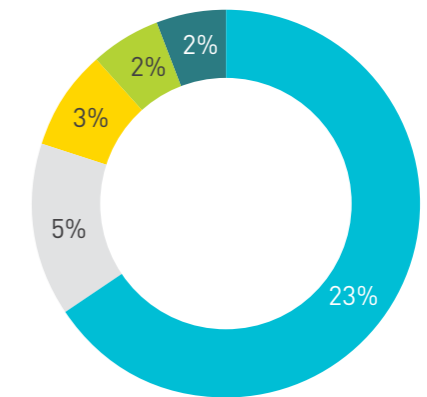
Un petit-déjeuner des hébergeurs a été organisé en juin, à l'hôtel Belambra. L'objectif était de renouer les liens avec eux. À cette occasion, il leur a été distribué, le nouveau guide pratique de la taxe de séjour créé spécifiquement pour eux, afin d'expliquer cette taxe et son mode de collecte.

*Plateforme = site mis en place par la CCDH pour les hébergeurs afin qu'ils effectuent les déclarations du nombre de nuitées pour effectuer le calcul de la taxe de séjour.

**Opérateurs numériques = sites qui sont des intermédiaires de paiement entre les hébergeurs et les clients comme Airbnb, Aritel ou Booking.

Typologie des hébergements et fréquentation

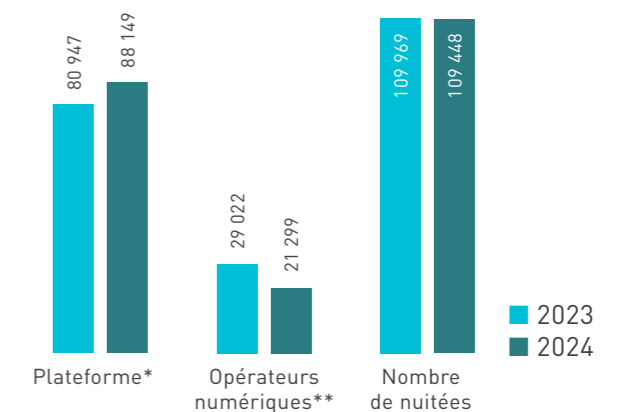
Répartition des hébergements par typologie



■ Meublé de tourisme □ Chambre d'hôte
■ Camping ■ Hôtel ■ Auberge collective

Pour faciliter le travail des mairies, un guide pratique des hébergements a été réalisé leur expliquant les différentes typologies, les obligations des propriétaires, la taxe de séjour et le rôle du maire.

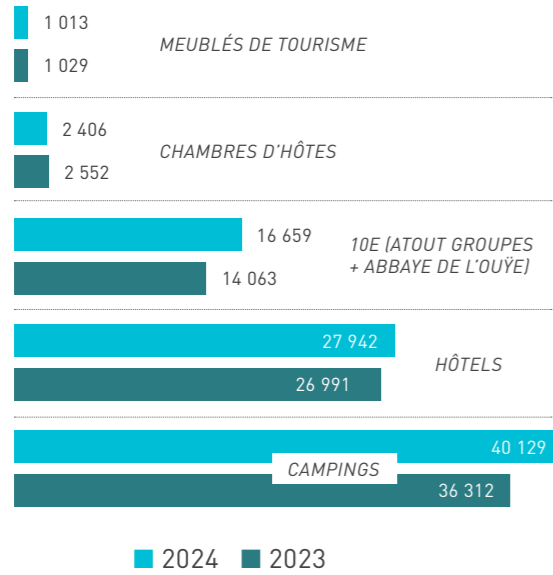
Total des nuitées sur le territoire



Entre 2023 et 2024, il y a eu une hausse de 8,9% des nuitées. Une partie de cette hausse s'explique par un effet Jeux olympiques : les forces de l'ordre qui assuraient la sécurité de l'événement ont séjourné à Belambra pendant trois mois réservant l'intégralité de l'hôtel.

La baisse des nuitées chez les opérateurs numériques a été compensée par la hausse des nuitées déclarées sur la plateforme. Ainsi, entre 2023 et 2024, le nombre de nuitées enregistré sur le territoire est quasi similaire.

Nombre de nuitées déclaré sur la plateforme par type d'hébergement



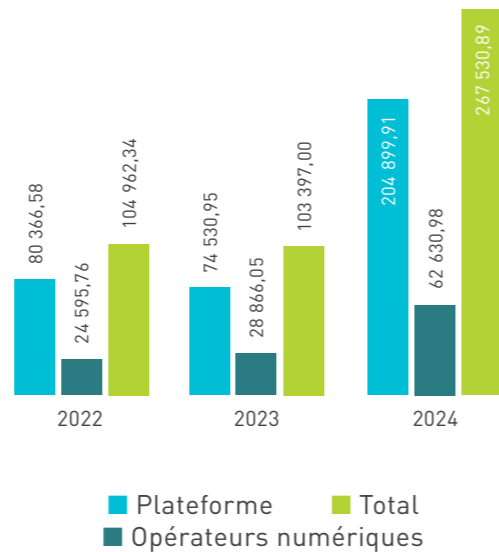
Sur la plateforme, les campings, les hôtels et les hébergements d'accueil de groupes concentrent l'essentiel des nuitées du territoire.

Taxe de séjour

Le début de l'année 2024 a été marqué par la mise en place d'une taxe additionnelle à la taxe de séjour de 200% en faveur d'Île-de-France Mobilités. En conséquence, le montant de la taxe de séjour collecté a fortement augmenté.

Cette taxe additionnelle a entraîné une augmentation de 160% de la taxe de séjour pour les hébergements les mieux classés de notre territoire (hôtel 3 étoiles) : elle est passée de 1,70 € à 4,42 € par nuit et par personne. L'impact pour un territoire comme le nôtre, situé aux portes de l'Île-de-France est lourd de conséquences sur les réservations et induit une concurrence déloyale avec les établissements de la région Centre.

Ainsi, le président et l'élue en charge du Tourisme se sont mobilisés afin d'alerter les parlementaires sur l'impact négatif que pourrait avoir cette taxe sur les réservations. Les sénatrices ont porté le sujet auprès du ministre.



Balades LegendR

LegendR est une application ludique qui permet de découvrir les territoires à travers des parcours patrimoniaux dans les communes. Sur les dix balades prévues sur l'application, une seule existait : celle du château de Dourdan avec des points de réalité virtuelle proposée au tarif de 10€ et en vente à l'accueil de l'Espace Dourdan Informations. À la demande de la CCDH, le parcours est devenu gratuit à partir de septembre.

Pour les autres parcours, le travail en début d'année a été marqué par une refonte totale des thématiques et circuits définis précédemment. En effet, ils étaient trop longs et pas assez généralistes pour toucher un large public.

Ainsi, une nouvelle méthodologie de travail a été mise en place, avec des parcours plus courts présentant les points d'intérêt dans chaque village et travaillés avec les membres de la commission Tourisme.

Deux nouveaux parcours ont été créés cette année :

- Corbreuse : une balade avec l'instituteur
- Le Val-Saint-Germain : à la recherche des personnages célèbres du village.

Deux autres circuits sont en préparation pour les communes de Saint-Chéron et de Sermaise.



Base VTT

La base VTT du Dourdannais a été lancée en 2023. Cette année a été consacrée à la refonte des textes de présentation de la base et des circuits sur le site « Vélo en France » en partenariat avec la FF Vélo.



La station trail "Les 3 vallées du Dourdannais"

Le trail est une course à pied qui s'effectue en milieu naturel. La CCDH, en lien avec un élu de Saint-Chéron, a travaillé avec la société Rossignol et leur service « On Piste » au développement d'une station trail sur le territoire.

Il existe une seule base trail en Essonne, à Bures-sur-Yvette. Le développement de celle du Dourdannais a pour objectif d'attirer sur le territoire, les sportifs venant des Yvelines, de l'Eure-et-Loir et du Loiret.



05 PART.

UNE INTERCO' RESPONSABLE & DURABLE

Le Plan Climat Territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), de la CCDH a été approuvé en 2021, au terme d'un travail d'élaboration participative de 18 mois.

Il se compose de 3 documents :

- le rapport de diagnostic, qui ne constitue pas un bilan exhaustif mais s'appuie sur des données chiffrées en matière d'émissions de gaz à effet de serre du territoire,
- la stratégie territoriale, élaborée en concertation avec les partenaires, qui comporte 6 grandes priorités :
 - 1 - Rénover et construire des bâtiments plus économes en énergie
 - 2 - Se déplacer plus facilement, mieux et moins
 - 3 - Aménager pour ménager le territoire
 - 4 - Consommer et produire autrement
 - 5 - Produire localement des énergies renouvelables
 - 6 - Impliquer largement pour faire de la transition énergétique l'affaire de tous
- et 34 fiches actions réparties entre ces 6 priorités.

Lancement de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

En 2024, conformément à ses obligations (loi du 18 août 2015 relative à la transition

énergétique pour la croissance verte), la CCDH a lancé l'évaluation à mi-parcours de son PCAET. Elle souhaite faire de ce temps de travail une opportunité de se saisir des questions climatiques à l'échelle locale, et de garder un œil sur le cap fixé, mais aussi de réorienter, compléter, modifier des actions, de remobiliser les acteurs et de faire mieux connaître le PCAET auprès des différentes parties prenantes : élus, administrés, techniciens, partenaires...

Atouts et faiblesses du PCAET

Une analyse des atouts et faiblesses du PCAET a d'abord été réalisée, en particulier sur les points importants que sont le portage et le caractère évaluable des actions.

Enfin, il a été identifié que le PCAET ne comporte pas d'actions d'adaptation au changement climatique, encore peu présents dans le débat public en 2019-2020. L'enjeu d'adaptation a émergé depuis, porté par les événements climatiques extrêmes de ces dernières années.

Evaluation quantitative

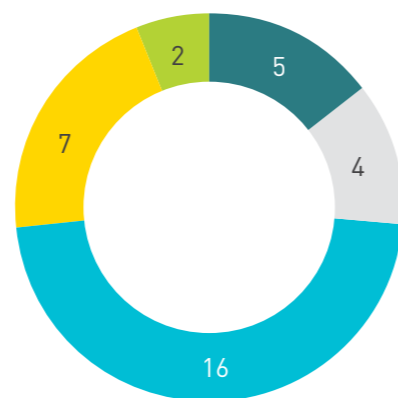
Le travail d'analyse des indicateurs a été confié à un groupe d'élèves ingénieurs de l'ESA (Ecole supérieure d'agriculture, Angers), pendant 4 mois.

Au terme d'un passage en revue de tous les indicateurs, pour déterminer leur recevabilité, et d'entretiens in situ avec les acteurs (élus et services de la CCDH, partenaires), ceux-ci ont produit une analyse des fiches actions et des préconisations pour l'évaluation.

Ces éléments ont permis ensuite de réaliser un bilan qualitatif de l'avancement du PCAET.

Résultats du bilan qualitatif du PCAET

- **5 actions** sont non réalisées car hors du champ de compétence de la CCDH
 - **4 actions** non réalisées
 - **7 actions** sont en cours avec un avancement bon à très bon
 - **2 actions** sont réalisées à 100%
- **16 actions** sont engagées, avec un avancement insuffisant à moyen/ou pas correctement évaluable



Les actions réalisées en totalité ou avec un avancement bon à très bon concernent principalement la rénovation énergétique (des ménages comme des bâtiments publics), la décarbonation des mobilités (habitants et des flottes de véhicules de la CCDH), ainsi que le soutien aux démarches visant à l'agriculture locale plus durable et résiliente.

Les actions engagées mais insuffisamment avancées, ou insuffisamment évaluables, concernent essentiellement :

- Des actions dont la mise en œuvre repose en grande partie sur des acteurs extérieurs à la CCDH : c'est le cas par exemple pour les mobilités douces, la restauration des milieux aquatiques et humides
- Des actions engagées mais dont les indicateurs étaient inadaptés (zéro déchets, photovoltaïque, méthanisation)
- Des actions en phase de montée en puissance (bornes de recharge, gestion des biodéchets)

Les actions non réalisées sont principalement des actions à réorienter, voire à supprimer, soit qu'elles ne correspondent plus aux priorités de la CCDH (bureau des temps, mobilisation du foncier forestier), soit qu'elles se situent hors du champ de compétence de la collectivité : c'est le cas des actions qui sont du ressort des communes (urbanisme et aménagement).

Ce bilan quantitatif a vocation à être complété par un bilan qualitatif en 2025, plus précis, ainsi que, le cas échéant, de modifications, réorientations de fiches actions et d'indicateurs.

Collecter et traiter les déchets

Cette compétence a été confiée au Siredom. Le Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, est un acteur majeur de la gestion des déchets en Essonne. Il porte une attention particulière à la prévention des déchets afin de limiter sa production ou de les rendre moins nocifs pour l'environnement.

Le Siredom propose 1 écocentre pour 34 281 habitants (contre 1 pour 67 000 habitants en moyenne en Ile-de-France) et exerce la compétence « collecte et traitement » pour toutes les communes de la CCDH.

Ce réseau propose un maillage dense sur l'ensemble du territoire afin que tous les habitants du Siredom aient accès à une déchèterie en 15 mn environ. Il y a un écocentre tous flux à Dourdan.

Après l'élaboration d'un premier budget climat sur le compte administratif 2022, le Siredom a poursuivi sa démarche avec le compte administratif 2023, afin de suivre l'évolution de l'impact climatique de ses dépenses. Comparativement à 2022, le compte administratif 2023 connaît une forte hausse des dépenses « Très favorables » de +8 M€ ainsi qu'une importante baisse des dépenses « Défavorables » de -4 M€.

Le Siredom travaille en partenariat avec les acteurs locaux du réemploi pour collecter et réemployer des objets en déchèteries. Cette solution écologique et solidaire permet de donner une seconde chance à des objets qui auraient été jetés ou recyclés : 15 tonnes ont été collectées en réemploi en 2024.

Fort de ses plus de 900 000 passages par an et de ses 350 000 comptes en service, le Siredom a souhaité se doter d'un logiciel de

gestion pour ses badges d'accès. C'est ainsi qu'au 1^{er} juillet 2024, l'ensemble des comptes clients particuliers avec leurs badges associés a basculé sur « ÉCOCITO ».

Le Siredom met des expositions et jeux à disposition de toutes les organisations de son territoire afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la gestion des déchets, au tri et au recyclage et à la réduction des déchets. Ces outils pédagogiques encouragent l'adoption de modes de consommation plus durables grâce au réemploi, au tri ou au compostage.



Dans le cadre de l'action compostage, le maître composteur a réalisé 38 ateliers (dont 9 sur la CCDH) de sensibilisation au compostage et ainsi transmis à 780 personnes toutes les bonnes pratiques du compostage. Et près de 274 composteurs ont été distribués aux habitants des communes du territoire.

Pour une gestion de l'eau efficace

Cette compétence a été confiée au Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle. Il s'occupe de la collecte et du transport des eaux usées, de la gestion hydraulique des cours d'eau, de la prévention des risques inondation, de l'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement.

L'année 2024 a notamment été marquée par deux crues majeures en octobre 2024 pour lesquelles le Syndicat de l'Orge a été très largement mobilisé.

Il a également effectué une étude de restauration des continuités écologiques sur le secteur près de l'étang/centre-ville de Dourdan, soit sur 1,5 km de cours d'eau qui a pour l'instant conduit à des réfections ponctuelles de promenade mais dont des aménagements de plus grande ampleur sur le cours d'eau sont en perspectives.

Une étude de restauration de la continuité écologique a également été effectuée et une passerelle a été retirée sur Sermaise suite à la crue.

Enfin, des documents stratégiques territoriaux sur le bassin de l'Orge ont été élaborés à savoir un schéma directeur Trame Verte, Bleue et Noire et un plan Paysage alliant préservation de la biodiversité et accueil du public.

Gestion des inondations de l'automne

En octobre 2024, de nombreuses communes ont été touchées par les inondations engendrées par la tempête Kirk. Les crues ont dépassé toutes les prévisions et tous les phénomènes connus aboutissant à des crues exceptionnelles.

Sur plusieurs sites, le Syndicat a connu des phénomènes comparables à ceux de crues cinquantennales et même centennales. Localement, certains débits étaient deux fois supérieurs à ceux connus lors des crues de 2016, soit 20 fois le débit d'étiage.

Une grande partie des habitations inondées l'ont été à cause des ruissellements urbains et agricoles. Ces ruissellements ont continué à "alimenter" la crue bien après la fin des pluies et non des débordements.

Par ailleurs, dans plusieurs villes, des réseaux d'eaux usées ont été rapidement saturés ne permettant plus l'évacuation. Ceux-ci ont alors refoulé cette eau sale, chargée de débris, qui a rejailli dans les rues, les caves et les maisons voisines.

Travaux sur les réseaux de collecte à Sermaise

Le schéma directeur d'assainissement a identifié plusieurs secteurs nécessitant des interventions sur les réseaux d'eaux usées des communes de Roinville et Sermaise, notamment au niveau du chemin de la Brière et, dans une moindre mesure, de la rue des Champarts.

Afin de restaurer l'intégrité du réseau, des travaux ont été réalisés à l'automne 2024. Ces interventions ont porté sur la réhabilitation de 6 regards de visite existants, la

création de 2 nouveaux regards de visite, le remplacement de 12 raccords d'eaux usées, le remplacement de 22 mètres de collecteur Ø150 mm en grès par un collecteur Ø200 mm en polypropylène, ainsi que le gainage de 125 mètres de canalisations en grès et en PVC.

Coût des travaux : 123 953 € HT
Financements : AESN 40 %, Syndicat : 60 %

Réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue Saint-Pierre à Dourdan

Le schéma directeur d'assainissement pour les communes de l'amont du Syndicat, dont Dourdan, a mis en évidence la nécessité de réhabiliter plusieurs réseaux d'eaux usées, notamment celui de la rue Saint-Pierre.

Les travaux réalisés à l'été 2024 ont porté sur le remplacement en tranchée de 30 branchements situés dans l'emprise des travaux, la réhabilitation intérieure de 6 regards de visite existants, le gainage de 145 mètres de canalisation Ø200 mm et le gainage d'un branchement Ø150 mm sur environ 10 mètres.

Coût des travaux : 354 236 € HT
Financements : AESN 40 %, CD91 15 %, Syndicat : 45 %



Informations pratiques

Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix

17 rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
contact@ccdourdannais.com

Secrétariat Enfance-Petite enfance

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
loisirs@ccdourdannais.com

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 96 47
cias@ccdourdannais.com

Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 96 47
ssiad@ccdourdannais.com

Développement économique

17, rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 29
contact@ccdourdannais.com

Centre aqualudique Hudolia

70, avenue de Paris – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 21 70
hudolia@vert-marine.com
www.hudolia.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2024 Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

Directeur de la publication : Rémi Boyer
Vice-présidente en charge de la communication : Carine Houdouin
Directeur de la rédaction : Gaël Kergroach
Directrice de la communication/Coordination éditoriale : Marie Faujas
Réalisé avec la collaboration des services de la CCDH

Réalisation : Studio Cirsé – Septembre 2025
Crédits photos : CCDH, Dourdan Tourisme, Siredom, D.R.
Impression : Serepro Numéric

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS



17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix
www.ccdourdannais.com - [f](https://www.facebook.com/ccdourdannais) [@ccdh91](https://www.instagram.com/ccdh91) - [in](https://www.linkedin.com/company/ccdourdannais) [company/ccdourdannais](https://www.linkedin.com/company/ccdourdannais)